



MAIRIE ROCHE-EN-FOREZ

(Loire - 42600)

**PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL
10/06/2025 - 20 heures**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 juin 2025

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mme Annick MAISSE, Mr Jean-Yves BESSEY, Mr Jean-Baptiste WILLAUME, Mme Cindy TISSIER, conseillers municipaux.

Excusé : Mr Frédéric GRANDPIERRE

Absent : Mr Jérôme VRAY

Secrétaire de séance : Mr Lauret GRIOT

ORDRE DU JOUR

- Le procès-verbal du conseil municipal du 15/04/2025 est approuvé à l'unanimité.

Délibération 2025 16 D : Sollicitation pour l'attribution d'un barnum par la région

Madame le Maire informe l'assemblée que la région Auvergne Rhône Alpes a ouvert un dispositif permettant aux communes de bénéficier de barnum gratuitement, afin qu'ils soient utilisés par les associations locales lors de leurs événements.

Ce dispositif est ouvert à toutes les communes éligibles au « bonus ruralité » de la Région, c'est à dire les communes de moins de 2 000 habitants et situées hors métropoles.

Un seul barnum sera attribué par commune.

Oùï, l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide :

- De solliciter la région pour l'attribution d'un barnum
- Autorise Madame le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires

- **Questions diverses**

- La demande d'achat de parcelle faite par Mr Nigon est déclinée au vu des circonstances et de la nature du terrain (pelouses sèches).
- Monsieur Laurent GRIOT fait un point voirie. Le chemin de la Garnay a été contrôlé mais depuis la tempête il a été dégradé. Il faut maintenant attendre que le chemin sèche. Suite à la tempête Mr Griot informe le conseil qu'il fera un état des lieux avec les services voirie de Loire Forez Agglomération. Le département sera contacté pour savoir si le



MAIRIE ROCHE-EN-FOREZ

(Loire – 42600)

PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL

10/06/2025 - 20 heures

balayage de la départementale peut être fait pour enlever les petits débris se trouvant encore sur la voirie.

- Madame le Maire informe le conseil que l'hydrocurage des avaloirs commencera le 11 juin.
- Madame le Maire informe le conseil que plusieurs subventions ont été accordées. 6104€ pour l'aménagement bourg et école, 5258€ pour le préau et 3000 € pour l'achat d'une étrave. La commission voirie devra demander des devis pour l'étrave pour une livraison avant les premières neiges. Le devis du préau sera validé par Mme le Maire.
- Un point est fait suite à la tempête du 1^{er} juin 2025. Une nouvelle benne amiante a été commandée (coût 2000€ max). La première benne étant trop pleine Madame Maisse va se charger de trouver quelqu'un pour intervenir. Madame le Maire se chargera de trouver une personne pour remplir la deuxième.

Monsieur Laurent GRIOT se charge de prendre contact avec Abiessence pour tous les déchets végétaux. Il informe le conseil qu'il a rencontré l'ONF pour les bois sur les parcelles communales.

Monsieur Jean-Yves Bessey se charge d'appeler les propriétaires dont les arbres sont tombés vers la benne à verre et bloquent l'accès aux poubelles.

Mme Cindy TISSIER se charge de demander la liste des agriculteurs bénévoles présents le samedi 7 juin.

Madame le Maire informe le conseil que l'expert d'assurance est venu en mairie ce jour suite aux sinistres.

Il est aussi indiqué qu'une cellule d'urgence médico psychologique s'est tenue en mairie le mercredi 4 juin avec 15 adultes et 4 enfants.

- Le conseil est informé que la mairie sera fermée du 17 au 19 juin.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h00. La prochaine réunion est fixée pour le 22 juillet à 20h.

Approuvé le 22/07/2025, à Roche-en-Foréz

Le Maire, Christelle MASSON

Le secrétaire de Séance, Laurent GRIOT

